

„ parce que l'Angleterre à adopté pour sa
„ propre sûreté des précautions du même
„ genre que celles , qui existent déjà en
„ France , ne pourroient être considérées
„ l'une & l'autre que comme de nouvelles
„ offenses , qui , tant qu'elles subsisteroient ,
„ feroient la voie à toute négociation. „

Dans cette forme de communication non officielle je trouve , qu'il peut m'être encore permis de vous dire , non pas avec hauteur , mais aussi sans détour , „ qu'on ne
„ trouve pas ces explications suffisantes ,
„ & que toutes les raisons , qui ont motivé
„ nos préparatifs , subsistent encore „. Ces raisons , je vous les ai déjà fait connoître par ma lettre du 31 Décembre , où j'ai marqué en termes précis , quelles dispositions pouvoient seules contribuer au maintien de la paix & de la bonne intelligence. Je ne vois pas , qu'il puisse être utile à l'objet de conciliation de continuer à discuter avec vous dans cette forme quelques points séparés , sur lesquels je vous ai déjà fait connoître nos sentimens. Si vous aviez quelques explications à me donner , dans la même forme , qui embrasseroient tous les objets , dont je vous ai parlé dans ma lettre du 31 Décembre , & toutes les circonstances de la crise actuelle , relativement à l'Angleterre , à ses alliés , & au système général de l'Europe , je m'y prêterai encore volontiers. Je crois cependant devoir , en réponse à ce que vous me dites au sujet de nos préparatifs , vous informer dans les